Fiche n°1 : Les ratios de niveau SITUATION FINANCIERE : commune de AIGALIERS

Département :GardPoste :030054Instruction comptable :M14N° INSEE :001Population avec double comptes :520 habitantsGestion :2019

Catégorie démographique de 500 à 1.999 habitants Date de traitement : Mercredi 22 juillet 2020

Régime fiscal FPU Situation définitive

	Montant en	Montant e	n € par hab po démographi				
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Commune	Département		National		
FONCTIONNEMENT	C	Communic	Bepartement	rtegion	radorial		
Total des produits de fonctionnement = A	594.160	1.143	777	884	801		
dont : Produits de fonctionnement réels	487.240	937	754	861	778		
dont : Impôts locaux	158.789	305	324	355	315		
Fiscalité reversée par les GFP	11.101	21	54	67	83		
Autres impots et taxes	61.981	119	82	56	52		
Dotation globale de fonctionnement	59.598	115	140	177	147		
Autres dotations et participations	25.354	49	46	61	56		
	1.085	2	1	1	2		
Produits des services et du domaine		287	64	68	62		
	148.990						
Total des charges de fonctionnement = B	469.739	903	659	726	647		
dont : Charges de fonctionnement réelles	351.000	675	625	692	614		
dont : Charges de personnel (montant net)	125.612	242	300	324	275		
Achat et charges externes (montants nets)	132.797	255	188	219	202		
Charges financières	16.895	32	21	22	17		
Subventions versées	3.505	7	23	30	26		
Contingents	43.703	84	46	45	44		
Résultat comptable = A - B = R	124.420	239	118	158	154		
Capacité d'autofinancement brute = CAF	136.240	262	129	169	164		
INVESTISSEMENT							
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	805.676	1.549	400	464	419		
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	200.000	385	126	144	145		
Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE) (1)	190.000	365	57	87	76		
Autres dettes à moyen long terme	0	0	0		2		
Subventions reçues	225.874	434	93	115	90		
Taxe d'aménagement	20.453	39	25	16	13		
FCTVA	50.610	97	40	41	40		
Autres fonds globalisés d'investissement	20.453	39	25	18	14		
Amortissements	11.819	23	12	12	11		
Provisions	0	0	0	0	0		
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	964.719	1.855	429	473	430		
dont : Dépenses d'équipement	896.819	1.725	323	361	336		
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	67.900	131	87	86	71		
Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	0	2	2		
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0		
Charges à répartir	0	0	0	0	0		
Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0		
Besoin de financement résiduel = D - C	159.043	306	29	9	10		
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0					
Besoin de financement de la section d'investissement	159.043	306	29	9			
Résultat d'ensemble	-34.622	-67	88				
DETTE	3 F.UZZ	57	30	.50	7-7		
Encours total de la dette au 31 décembre	1.160.007	2.231	631	741	611		
dont encours des dettes bancaires et assimilées	1.158.715	2.228	628		596		
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte	1.130./13	2.220	020	724	590		
441.21	1.158.715	2.228	628	724	596		
	84.795	163	107	107	87		
MAIHUILES DES DELLES DANCAITES EL ASSIMILEES (1)			,	,	٠,		
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) Avances du Trésor (solde au 31/12)	0 0	0	0	0	0		

Fiche n°2 : Les ratios de structure SITUATION FINANCIERE : commune de AIGALIERS

Département :GardPoste :030054Instruction comptable :M14N° INSEE :001Population avec double comptes :520 habitantsGestion :2019

Catégorie démographique de 500 à 1.999 habitants Date de traitement : Mercredi 22 juillet 2020

Régime fiscal FPU Situation définitive

	Montant en	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
	€	Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	152.558	293	147	182	174
Résultat comptable = A - B = R	124.420	239	118	158	154
Produits de fonctionnement réels	487.240	937	754	861	778
Charges de fonctionnement réelles	351.000	675	625	692	614
Capacité d'autofinancement brute = CAF	136.240	262	129	169	164
Produits de cessions d'immobilisations	106.920	206	17	16	17
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	68.340	131	42	84	93
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées(2)	68.340	131	42	84	94

	la catégorie démographique		ue	
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	32,59	43,02	41,26	40,48
Dotations et participations reçues	17,44	24,65	27,67	26,16
dont Dotation Globale de Fonctionnement	12,23	18,51	20,58	18,94
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	37,83	30,09	31,60	32,96
Charges de personnel (montant net)	35,79	48,04	46,85	44,75
Charges financières	4,81	3,30	3,16	2,70
Contingents	12,45	7,42	6,46	7,09
Subventions versées	1,00	3,66	4,36	4,23
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net(1)	7,62	13,16	23,16	27,80
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	21,19	17,78	24,10	22,51
Subventions reçues	25,19	28,70	31,75	26,94
FCTVA	5,64	12,30	11,35	11,81
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	8,50	4,86	4,28	3,63
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	8,50	4,86	4,28	3,63
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	0,56	0,73	0,59	0,50

Fiche n°3: La fiscalité directe locale du territoire de AIGALIERS

GARD 030054 Trésorerie : Département : Instruction comptable : Catégorie démographique : Régime fiscal : M14 de 500 à 1.999 habitants N° INSEE: 001 Gestion: 2019

FPU Date de traitement : Mercredi 22 juillet 2020

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE.

Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	520 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	270			
Part des foyers non imposés	62,6 %	61,3 %	61,5 %	56,8 %
Revenu fiscal moyen par foyer	26.804	24.554	24.870	26.978

	Pour la	Moyenne	Movenne	Moyenne
Données économiques		départementale		
Nombre de logements imposés à la TH	307 logements			
-> dont part de résidences secondaires	28,3 %		18,5 %	13,7 %
-> dont logements vacants	0	4	3	2
Valeur locative nette des résidences secondaires	338.131			
Bases communales imposées en foncier bâti	602.719			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	90,4 %	76,9 %	78,7 %	72,1 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	0,0 %	0,5 %	0,6 %	0,9 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,0 %	0,2 %	0,4 %	0,2 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	3,1 %	5,2 %	8,3 %	10,2 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	6,5 %	17,3 %	12,0 %	16,6 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	26	47	46	40
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ	26	47	46	40
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	26	55	46	38
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	26	55	46	38

II - LES BASES IMPOSEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES CONSECUTIVES AUX DELIBERATIONS ADOPTEES PAR LA COMMUNE

		Bases en € par habitant			
Bases nettes "ménages" taxées au profit de la commune	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	907.166	1.745	1.273	1.242	1.159
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	602.719	1.159	1.034	977	986
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	32.730	63	38	40	64
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	0	0	0	0	0

		Bases en € par habitant			
Bases nettes de cotisation foncière des entreprises imposées sur le territoire de la commune	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/TPE)	103.637	199	350	272	339

		Bases en € par habitant			
Bases de taxe d'enlèvement des ordures ménagères imposées sur le territoire de la commune	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule	0	0	895	819	630
-> imposées au profit de l'EPCI compétent	591.232	1.137	895	819	630

Réductions et majorations de bases décidées, sur déliberation, par la commune					
Taxe d'habitation	Taux d'abattement appliqué	Date de la délibération	Montant des bases exonérées sur délibération		
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 1 et 2 (cas général) . Taux minimum légal : 10% en métropole et 5% dans les DOM	Taux minimum	Non majoré	0		
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 3 et + (cas général) . Taux minimum légal : 15% en métropole et 5% dans les DOM	Taux minimum	Non majoré	0		
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 1 et 2 (ancienne contribution mobilière 1973)		Non voté	0		
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 3 et + (ancienne contribution mobilière 1973)		Non voté	0		
Abattement général à la base	0%	Non voté	0		
Abattement spécial à la base	0 %	Non voté	0		
Abattement spécial handicapés à la base	0 %	Non voté	0		
Montant total des abattements TH décidés par la commune			0		

Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
	3.656	3.104	2.877	2.913

Taxe d'habitation - Majoration des résidences secondaires	Taux de majoration voté	Date de la délibération	VL des résidences secondaires susceptibles de majoration
	0,00	Non voté	0

Taxe d'habitation sur les logements vacants	Taux de	Date de la	Bases remises à
	majoration voté	délibération	imposition
	Non voté	Non voté	0

	exone	tant des ases érées sur	Exonérations d droit pouvant être supprimée
Taxe foncière sur les propriétés bâties	délil	bération	sur délibération
		0	20.893
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises		0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche		0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement		0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités		0	
-> dont exonérations en faveur de certains logements		0	

Taxe foncière sur les pro	oriétés non bâties	Montant des bases exonérées sur délibération			
		0			
Dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordé	Montant du dégrèvement		
	29/03/96	3 an(s)	0		

Cotisation foncière des entreprises (CFE)

CFE et CVAE exonérée sur délibération(s)	Exonérations de CFE CVAE de droit pouvant être supprimées sur délibération

Base de CFE	CVAE	Base de CFE	CVAE
0	0	0	0

-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0		
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0		
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0		
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0		
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0		

Modification des règles de répartition de la CVAE (communes membres d'un GFP à fiscalité additionnelle)	Date de la délibération	pour la	% pour le GFP
	Non voté	0	0

Taxe d'enlèvement des ordures	
ménagères (TEOM)	Montant des bases exonérées sur délibération
	0

III -LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

	Taux d'imposition (%)			
	Pour la	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Les taux des impôts locaux	commune	départementale	régionale	nationale
Taxe d'habitation (TH)	19,35 %	22,79 %	23,03 %	21,60 %
-> dont taux voté par la commune	8,21 %	11,25 %	12,34 %	12,40 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	2,74 %	1,14 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	11,14 %	11,44 %	10,98 %	9,27 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	14,29 %	18,30 %	20,76 %	17,97 %
-> dont taux voté par la commune	11,27 %	15,11 %	17,69 %	15,41 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	3,66 %	1,35 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	3,02 %	3,75 %	3,56 %	2,98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	54,69 %	63,46 %	92,12 %	50,99 %
-> dont taux voté par la commune	47,94 %	57,67 %	80,24 %	43,64 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,00 %	13,14 %	3,63 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	6,75 %	5,78 %	11,42 %	7,18 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	51,84 %	51,95 %	67,77 %	39,64 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	51,84 %	51,95 %	67,77 %	39,64 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	30,92 %	28,03 %	32,35 %	25,02 %
-> dont taux CFE voté par la commune		0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU)	30,92 %	28,03 %	32,35 %	25,02 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	13,32 %	12,85 %	10,95 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	12,10 %	13,32 %	12,85 %	10,95 %

IV - LES PRODUITS DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

			par habitant			
Produits des impositions	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale	
Taxe d'habitation (TH et THLV et THRS,GEMAPI,GEMAPILV)	175.528	338	292	287	251	
-> dont produits TH au profit de la commune	74.472	143	143	153	144	
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	1	1	0	
-> dont produits surtaxe TH résidences	0	0	0	0	0	
secondaires au profit de la commune	Ĭ		Ĭ	Ĭ		
-> dont produits TH au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	1	1	
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0	
-> dont produits TH au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	101.056	194	145	130	105	
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0	
-> dont produits GEMAPI (TH + THLV) au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	3	3	1	
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	86.119	166	189	203	177	
-> dont produits FB au profit de la commune	67.938	131	156	173	152	
-> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	1	1	
-> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre	18.181	35	31	27	23	
-> dont produits GEMAPI au profit des	0	0	2	2	1	
groupements à fiscalité propre Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	17.847	34	24	37	33	
-> dont produits FNB au profit de la commune	15.654	30	22	32	28	
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0	
-> dont produits FNB au profit des groupements	2.193	4	2	4	4	
à fiscalité propre -> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0	
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	573	1	1	2	2	
-> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0	
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	573	1	1	2	2	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	31.978	61	98	88	85	
-> dont au nom de la commune seule	31.970	0		00	0.5	
-> dont au profit des groupements sans fiscalité	0	0		0	0	
propre> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des	0	0	0	0	0	
groupements à fiscalité propre (FA) -> dont produits GEMAPI au nom des	0	0	0	0	0	
groupements à fiscalité propre (FA) -> dont produits CFE (hors GEMAPI)au nom des	31.978	61	98	88	85	
groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE) -> dont produits GEMAPI au nom des	0	0	1	1	0	
groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE) Taxe ou taxe incitative d'enlèvement des						
ordures ménagères (TEOM ou TIEOM)						
-> au profit de la commune	0	0	119	105	69	
-> au profit de l'EPCI compétent	71.539	138		105	69	

V - LES PRODUITS DES IMPOTS DE REPARTITION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

		Produits en € par habitant			
Produits des impôts de répartition	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	15.611	30	21	25	36
-> dont au bénéfice de la commune	0	0	0	0	0
-> dont au bénéfice du GFP	15.611	30	21	25	36
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	41.881	81	9	12	14
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	41.881	81	9	12	14
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0	0	2	4	5
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP	0	0	2	4	5

$\hbox{VI-LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE \\$

		Produits en € par habitant			
DCRTP et FNGIR	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
DCRTP	0	0	3	2	3
FNGIR					
-> Versement	0	0	8	6	7
-> Prélèvement	0	0	6	12	17

VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE

	Produits en € par habitant				
Taxe d'habitation & Taxes foncières	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départemental e	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	5.944	11	14	15	12
Taxe foncière sur les propriétés bâties	95	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2.256	4	3	4	4

		Produits en € par habitant			
Taxe professionnelle & Cotisation foncière des entreprises	Produits en €		Moyenne départemental e	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Compensation 'part salaires' - TP	0	0	0	0	0
Autres allocations compensatrices - CFE	0	0	0	0	0